



- Proposition de formation -

Maltraitance animale : cadre légal et cadre d'intervention.

Depuis décembre 2020, la SPA de Lyon et du Sud-Est propose aux forces de l'ordre et administrations une **formation sur la maltraitance animale** qui a pour **objectifs** :

- De fournir des réponses aux questions que peuvent se poser les différentes administrations et les forces de l'ordre dans les cas de maltraitance animale qu'elles rencontrent,
- De fournir les références des textes s'appliquant en la matière.

Le **programme** de la formation aborde :

- L'historique de la création de la SPA de Lyon et du Sud-Est,
- L'évolution de la réglementation en matière de protection animale,
- Le Service Enquêtes et maltraitance de la SPA de Lyon et du Sud-Est,
- Le déroulement d'une enquête maltraitance au sein de notre Service,
- La définition de la maltraitance,
- Les principales infractions et leur NATINF,
- Les pouvoirs des forces de l'ordre,
- Les pouvoirs de la Police Municipale et du Maire,
- Les pouvoirs des forces de l'ordre et du Maire en la matière de cirques,
- La Direction Départementale de la Protection des Populations,
- Les chiens de catégorie,
- Le lien entre la maltraitance animale et la violence sur les personnes,
- Les adresses utiles.

Cette formation est complétée d'une *documentation riche* délivrée lors de la session de formation.

La formation peut avoir **lieu** :

- Soit dans un local mis à disposition par votre commune,
- Soit au refuge de Brignais. Dans ce cas, une visite commentée du refuge sera effectuée à la suite de la session de formation.

Pour toute demande d'information, merci de vous adresser au Responsable des refuges et Responsable du Service Enquêtes : Mr Sébastien GREVE, via le mail suivant : s.greve@spa-lyon.org

